

Laudatio de

Sue Lloyd

Docteure honoris causa de la Faculté des sciences économiques

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2024

Samedi 2 novembre 2024

La Faculté des sciences économiques est honorée de célébrer une personnalité exceptionnelle dont la carrière remarquable a influencé de manière significative les normes comptables internationales et les normes mondiales relatives aux informations sur le développement durable des entreprises.

Après avoir obtenu un Master en comptabilité et finance de l'Université d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, Sue Lloyd a entamé sa carrière comme banquière d'affaires en Australie et au Royaume-Uni, où elle a développé une solide et large expertise en finance. Sa passion pour la rigueur et la transparence financière l'a conduite à devenir membre de l'Australian Accounting Standards Board qui est responsable du développement des normes comptables en Australie.

En 2014, elle est devenue membre, puis vice-présidente, de l'International Accounting Standards Board, un organisme international indépendant basé à Londres. Ce dernier a pour principales missions d'élaborer des normes comptables internationales – the International Financial Reporting Standards (IFRS), de promouvoir leur utilisation au niveau mondial et d'émettre des interprétations sur leur mise en œuvre. Il est à relever que les normes IFRS sont appliquées dans 168 juridictions par plus de 29'000 entreprises, ce qui dénote de leur importance au niveau international. Pendant son mandat, Sue Lloyd a présidé le Interpretations Committee des IFRS. En poussant à adopter une approche plus proactive et dynamique, elle a été l'architecte des normes IFRS 9 sur les instruments financiers qui ont largement amélioré la transparence et la cohérence des rapports financiers à l'échelle mondiale.

En mars 2022, Sue Lloyd a été élue vice-présidente de l'International Sustainability Standards Board, un organisme dont la création a été annoncée lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Dans ce rôle, elle est en charge des travaux techniques liés aux normes des rapports des entreprises sur la durabilité. Son travail a abouti à la publication, en juin 2023, des deux premières normes internationales en la matière. Ces normes établissent une base de référence mondiale complète pour les rapports sur le développement durable, avec pour résultat d'aligner les pratiques comptables avec les impératifs écologiques et sociaux de notre époque.



La Faculté des sciences économiques se réjouit que Sue Llyod reçoive ce doctorat honoris causa, en particulier parce que, avec mes collègues, nous sommes convaincu-e-s de partager des valeurs communes. Le parcours de Mme Lloyd s'inscrit parfaitement dans l'axe prioritaire des défis liés au développement durable, un domaine qui résonne profondément avec la vision stratégique de notre Université et de notre Faculté. Son leadership exemplaire et son engagement envers l'excellence et l'innovation font d'elle une source d'inspiration.

Nous saluons les contributions exceptionnelles au domaine de la comptabilité et des normes internationales de Sue Lloyd, mais aussi son rôle substantiel dans la promotion de la durabilité et de la transparence financière. Nous souhaitons que son parcours continue d'inspirer les générations futures à embrasser l'excellence, l'intégrité et la responsabilité sociale dans tous les aspects de leur carrière.

Pour toutes ces raisons, la Faculté des sciences économiques est honorée que Mme Lloyd reçoive des mains de notre recteur le titre qui indique que :

L'Université de Neuchâtel, sur proposition de sa Faculté des sciences économiques, confère par les présentes, à Madame Sue Llyod, vice-présidente de l'International Sustainability Standards Board, pour sa contribution à l'élaboration des normes comptables internationales et des normes mondiales relatives aux informations sur le développement durable des entreprises, le grade de docteur en science économique honoris causa.

*Texte prononcé le 2 novembre 2024
lors du Dies academicus par Peter Fiechter, doyen.*

*Rédigé par Peter Fiechter, doyen et professeur,
Institut d'analyse financière
et Séverine Lauber Frutschi, adjointe au doyen.*

